

# FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

23 février 2019

---

Résumé établi par les coprésidentes  
Réunion conjointe des Comités du FTP et du SCF  
31 janvier 2019

Coprésidentes

Mme Zoe Norgate (Royaume-Uni)  
Mme Nacibe Chemor (Mexique)

**POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR.      OUVERTURE DE LA SEANCE**

1. La réunion conjointe est ouverte par les coprésidentes de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF, à savoir Mme Nacibe Chemor (Mexique), représentant les pays bénéficiaires, et Mme Zoe Norgate (Royaume-Uni), représentant les pays contributeurs.

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR.      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2. Les participants à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF adoptent l'*ordre du jour provisoire* (document CTF-SCF/TFC. 20/1).

**POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR.      LE POINT SUR LES ACTIVITES DES CIF**

3. Mme Mafalda Duarte, Chef des Fonds d'investissement climatiques, fait le point sur les activités entreprises par l'Unité administrative des CIF et les BMD, ainsi que sur les décisions prises depuis la dernière réunion qui s'est tenue en juin 2018.

4. Mme Duarte, en outre, informe les participants à la réunion conjointe de l'état d'avancement des activités mises en œuvre dans le cadre et durant la période des réunions « Puissance 10 » des CIF organisées au centre Masen situé dans le complexe CSP de Noor les 28 et 29 janvier 2019.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR.      DIRECTIONS STRATEGIQUES POUR LES CIF**

5. Mme Mafalda Duarte, Chef des Fonds d'investissement climatiques, présente le document conjoint CTF-SCF/TFC.20/3, intitulé *Directions stratégiques pour les CIF*. Le document stratégique cherche à faire la synthèse des enseignements tirés de dix années de soutien des Fonds d'investissement climatiques (CIF) à l'introduction de changements porteurs de transformations dans le domaine de l'action climatique et à présenter des démarches grâce auxquelles la communauté internationale peut continuer à optimiser les avantages du modèle opérationnel éprouvé des CIF pour soutenir l'action climatique future. Le document est censé étayer les débats stratégiques sur l'avenir des CIF.

6. Tous les membres s'accordent à penser que le modèle opérationnel des CIF a grandement contribué à promouvoir des investissements à grande échelle dans les domaines de l'énergie propre, de la résilience climatique et de la gestion durable des forêts durant les dix dernières années. Les membres soulignent aussi la nécessité de bâtir sur l'important héritage de réussites des CIF et de tirer les leçons de leur modèle opérationnel éprouvé tandis que l'architecture climatique continue de se développer.

7. La majorité des membres saisissent l'occasion de faire remarquer qu'il serait prématuré d'activer les clauses d'extinction du CTF et du SCF à la prochaine réunion conjointe CTF, SCF et TFC en juin 2019 compte tenu des antécédents des CIF, de l'urgence de l'action climatique et d'un besoin continu de vecteurs efficaces de fourniture de financements climatiques.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. LE POINT SUR L'INITIATIVE SPECIALE D'EVALUATION ET D'APPRENTISSAGE ET NOTE CONCEPTUELLE SUR SA PROROGATION**

8. Après avoir examiné le document conjoint CTF-SCF/TFC.20/4, intitulé *Le point sur l'Initiative spéciale d'évaluation et d'apprentissage et Note conceptuelle sur sa prorogation*, les participants à la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF saluent les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative durant la période des exercices budgétaires 17-19 et accueillent favorablement la Note conceptuelle sur la prorogation de l'initiative au moins jusqu'à l'exercice 22.

9. Prenant en considération les progrès accomplis à ce jour, la persistance d'un grand intérêt et d'une forte demande pour ces travaux et l'importance des activités d'évaluation et d'apprentissage concernant les thèmes prioritaires du financement climatique, les participants à la réunion conjointe accueillent favorablement les recommandations du Groupe consultatif sur l'évaluation et l'apprentissage et de l'Unité administrative des CIF et conviennent de prolonger les activités de l'Initiative spéciale d'évaluation et d'apprentissage comme indiqué dans le document. Sur la base des orientations fournies par la réunion conjointe, ils demandent à l'Unité administrative des CIF, en concertation avec le Groupe consultatif, d'élaborer un plan de travail plus détaillé et de proposer des modes de financement des activités qui seront soumis au comité dans le cadre de la présentation du Budget et du Plan opérationnel de l'Unité administrative des CIF pour l'exercice 20. Cette prorogation commencera avec le Scénario « A » du document, mais, en raison de l'indéniable valeur de ces activités, il existe une forte volonté d'atteindre des scénarios plus élevés, sous réserve de la disponibilité des financements nécessaires.

10. L'Unité administrative des CIF est invitée à proposer des possibilités de réduction de coûts dans le budget administratif du SCF et d'envisager d'attribuer au CTF une part plus importante des financements au titre de cette initiative. Les participants à la réunion conjointe formulent, au sujet du document, d'autres observations et commentaires qui seront intégrés au plan de travail durant son élaboration en vue de sa présentation en juin 2019.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES**

11. Aucune autre question n'a été soulevée sur ce point de l'ordre du jour.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE**

12. La réunion conjointe est close le jeudi 31 janvier 2019.